

**COMMUNE DE VIGNIEU**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 01/2025

<b>OBJET</b>	Demande de subvention DETR 2025 – Evènements climatiques imprévisibles « dégâts d'orage »
--------------	---

Conseillers en exercice	12	Présents	11	Votants pour	11
Pouvoir(s)	0			Votants contre	0
Quorum	7			Abstentions	0

**L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 20 h 00,**

le conseil municipal de la commune de VIGNIEU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Camille RÉGNIER, Maire.

**Date de convocation :** 24 janvier 2025

**Etaient présents :** Mme Camille RÉGNIER, maire, Ana Paula DUMARTEREY, Alain MARION, Christèle ZUCCOLO, Mickaël AUDOUAL adjoints, Hélène GROSSELIN, Céline DUBOIS, Sébastien RIMBOD, Stéphane MINCHIN, Ingrid BOLDI

**Etai(en)t absent(s) :** //

**Etai(en)t excusé(s) :** Olivier JULIA

**Secrétaire de séance :** Ana-Paula DUMARTEREY

Madame le maire rappelle que des travaux de voirie importants doivent être réalisés suite à l'orage exceptionnel du 13 août 2024. Ces travaux peuvent être en partie financés par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2024, au titre de l'axe n° 1 : évènements climatiques imprévisibles « dégâts d'orage ».

Le coût prévisionnel s'élève à la somme totale de **63 232,00 € H.T.**, comprenant :

→ Mesures provisoires	:	2 720,00 € HT
→ Mesures définitives	:	60 512,00 € HT

Le Conseil Départemental propose une subvention à hauteur de 30% sur les travaux des mesures provisoires déjà exécutées ainsi que les mesures définitives à venir pour un montant de 18 969,60 € HT.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 30 % des mesures définitives (travaux non encore engagés) pour un montant de 18 153,60 € HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Taux
Union Européenne		
DETR	18 153,60 €	30 %
Autre(s) subvention(s) Etat (préciser)		
Région		
Département	18 969,60 €	30 %
Autres financements publics		
<b>Sous-total (total des subventions publiques)</b>	<b>37 123,20 €</b>	<b>60 %</b>
Participation du demandeur :		
- autofinancement	26 108,80 €	
- emprunt	0,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>63 232,00 €</b>	<b>100 %</b>

## COMMUNE DE VIGNIEU

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 01/2025

Le conseil municipal, entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

**APPROUVE** les travaux de voirie

**ADOpte** le plan de financement présenté par Madame le maire

**SOLLICITE** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) programmation 2025.

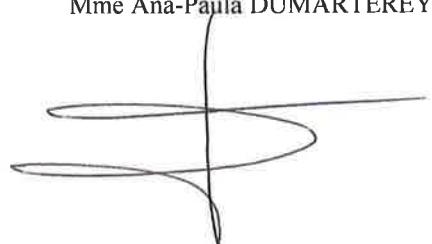
**AUTORISE** le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Pour copie conforme :

En mairie, le 30 janvier 2025

La secrétaire de séance

Mme Ana-Paula DUMARTELEY



Madame le Maire  
Mme Camille RÉGNIER

